

PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DE LA DOULEUR CHRONIQUE EN 2019**Experts intervenants :**

Pr Françoise LAROCHE

lundi 23 septembre 2019 de 18h30 à 22h30

Grand Hôtel La Cloche

14 lace Darcy

21000 Dijon

INDEMNISATION ANDPC : 405 €**Description du programme :**

Les possibilités de prise en charge non médicamenteuse de la douleur chronique sont insuffisamment connues, tant des patients que des médecins.

Elles sont trop souvent perçues comme un recours en cas d'échec du traitement médicamenteux, alors quelles doivent être intégrées dès le début de la prise en charge de la douleur chronique.

Le choix du traitement doit reposer sur une analyse de la douleur chronique, prenant en compte le type de la douleur, et ses dimensions psychologique, sociale, affective, et comportementale.

Ce choix doit être fait conjointement par le malade et le thérapeute.

Le médecin doit éclairer le choix du malade, car la pression médiatique survalorise certaines techniques alors qu'elle en méconnaît d'autres qui doivent être portées à la connaissance du patient, et inversement le médecin doit s'enquérir des préférences de ce dernier.

Enfin, certaines techniques, comme la neurostimulation électrique, sont encadrées par des dispositions réglementaires, ou éclairées par des recommandations qui doivent être connues.

Validation du programme en 4 temps :

Etape 1 : Audit à compléter en ligne sur 10 dossiers patients avant la réunion

Etape 1bis : Cas cliniques à compléter en ligne avant la réunion

Etape 2 : Assister à la réunion le 23 septembre

Etape 3 : Restitution en ligne de vos résultats à l'évaluation

Etape 3Bis : Réflexion sur les voies d'amélioration à retenir

Etape 4 : Deuxième tour d'audit sur 6 dossiers patients

Etape 5 : Restitution en ligne des résultats de la mesure d'impact

Comment s'inscrire :**1- En ligne sur le site rhumatodpc.fr :**

Créer un compte et vous inscrire à la session afin de réaliser votre évaluation en ligne

2- Pour être indemnisé, sur le site de l'ANDPC mondpc.fr (uniquement libéral ou salarié CDS)

S'inscrire au même programme et à la même session que vous avez fait précédemment sur rhumatodpc.fr.

(site différent—inscription parallèle obligatoire)

N° programme : 52741900005— Session 2

3- Envoyer par courrier le formulaire d'inscription accompagné d'un chèque de caution de 100€

Une question ?

Par email : info.rhumatodpc@apirubi.com—Par téléphone : 06 60 80 55 52

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PROGRAMME AVEC REUNION

CHOIX PROGRAMME & SESSION

Indiquer le programme de votre choix, inscrire le numéro de la session ainsi que la date et la ville

Programme >

Session >

Date >

Ville >

[Retrouvez l'ensemble des sessions sur le site rhumatodpc.fr](http://rhumatodpc.fr)

CONTACT

Pr Dr

M. Mme

NOM: _____ PRENOM: _____

MODE D'EXERCICE (> 50% activité totale): Libéral Salarié hospitalier Salarié centre de santé

SPECIALITE: _____

N° RPPS (11 chiffres): _____

TELEPHONE PROFESSIONNEL: _____

TELEPHONE MOBILE: _____

EMAIL: _____

POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION

Renvoyer ce formulaire par courrier accompagné d'un chèque de caution de 100 € à l'ordre de Rhumato DPC

Ne sera pas encaissé, et vous sera restitué à l'issue de la formation sous réserve d'avoir complété l'intégralité des étapes du programme. Tout abandon en cours du programme entraînera son encaissement.

Adresse: Agence APIRUBI - 17 rue de la Sablière - 75014 Paris

Contact : 06 60 80 55 52 | info.rhumatodpc@apirubi.com

Vous avez une question ?

Inscription | Organisation | Logistique

Administratif DPC

info.rhumatodpc@apirubi.com
06 60 80 55 52

rhumatodpc@gmail.com
06 41 33 92 72